



Roquestéron, le 5 juin 2014

COMMUNE
DE
ROQUESTERON
HÔTEL DE VILLE
06910 ROQUESTERON

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Danielle CHABAUD, Maire de Roquestéron, CERTIFIE que la délibération N°1072014 du conseil municipal en date du 04/06/2014 portant prescription de l'élaboration du plan local d'urbanisme et définition des modalités de la concertation publique de la commune de Roquestéron, sera affichée à la porte de la mairie et aux panneaux habituels d'affichage, du 05 Juin 2014 au 06 Juillet 2014.

Fait à Roquestéron,
Le 05 Juin 2014

Le Maire


Danielle CHABAUD

